

Lignes directrices pour UNE UTILISATION ÉTHIQUE DES IMAGES

L'objectif de ces lignes directrices est d'établir les meilleures pratiques dans la prise et la diffusion d'images (photos et vidéos) en obtenant le consentement éclairé des personnes qui y figurent tout en tenant compte de l'ensemble des considérations éthiques.

» QU'EST-CE QUE LE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ?

Le consentement éclairé est l'autorisation qu'une personne accorde pour l'utilisation de son image en **sachant où, comment, quand et à quelles fins** celle-ci sera utilisée et en **comprenant qu'elle peut refuser sans conséquence**. Le consentement éclairé accorde le **plein contrôle** aux personnes sur la diffusion, ou non, d'une image dans laquelle elles apparaissent ainsi que sur les contextes de diffusion.

Un consentement totalement éclairé est impossible puisque des dynamiques de pouvoir et le contexte influencent les choix et la compréhension des personnes, mais il est important d'essayer d'obtenir le **consentement le plus éclairé possible**.

» COMMENT ASSURER UN CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ?

- ✓ Est-ce que la personne qui prend ou utilise les images a **consulté ces lignes directrices**?
- ✓ Avez-vous expliqué **l'utilisation des images**? Faites preuve de clarté et de précision quant à la plateforme de diffusion des images (site Web, média social, rapport, etc.) et à **ce qui les accompagnera**, y compris les textes et le contexte de diffusion général.
- ✓ Toutes les informations ont-elles été communiquées dans la **langue maternelle** du sujet et bien comprises?
- ✓ Avez-vous **clairement expliqué la portée** de l'utilisation de ces images? Par exemple, les images diffusées sur les médias sociaux ou dans une infolettre seront partagées avec nos abonné-e-s dans le monde entier.
- ✓ Avez-vous expliqué qu'une fois l'image mise en ligne, **Equitas ne peut pas en contrôler totalement l'utilisation**?
- ✓ Le consentement peut être révoqué à tout moment. Avez-vous **vérifié le consentement à chacune des étapes**? Le fait qu'une personne ait consenti une fois à l'utilisation de son image ne veut pas dire que cette dernière peut être réutilisée dans un contexte différent.
- ✓ Avez-vous clairement expliqué que si une personne préfère que son image ne soit pas utilisée, cela n'entraînera **aucune conséquence**?



QUOI GARDER EN TÊTE LORSQUE L'ON PREND OU DIFFUSE UNE IMAGE?

Au-delà du consentement éclairé, il est de votre **responsabilité de réfléchir** aux images que vous prenez et utilisez.

- ✓ Comment la personne ou le groupe sont-ils **représentés**? Voudriez-vous être dépeint-e de la même façon?
- ✓ Contribuez-vous à consolider ou à **briser les stéréotypes** avec cette image?
- ✓ L'image est-elle **représentative de la diversité des personnes ayant participé** à l'activité sans viser uniquement à montrer une diversité de façade (tokenism)?
- ✓ Contribuez-vous à consolider le **complexe du sauveur blanc**? L'image positionne-t-elle Equitas en héros ou célèbre-t-elle les connaissances et les compétences locales?
- ✓ Avez-vous vérifié que la prise ou la diffusion de cette image ne représente aucun risque pour la sécurité?
- ✓ Avez-vous vérifié que les sujets sont **représenté-e-s avec justesse** et que l'image est utilisée de **façon adéquate**? Par exemple, une image prise dans un projet au Kenya ne pourra pas être servir à illustrer dans un article sur le Sénégal.



QU'EN EST-IL DES IMAGES D'ENFANTS?

Obtenir un consentement éclairé de la part d'enfants est encore plus difficile. La prise et l'utilisation d'images d'enfants devraient donc **être évitées si possible**.

- ✓ Avez-vous obtenu le consentement éclairé de l'enfant **ainsi que d'un parent ou tuteur-trice**?
- ✓ Tâchez de prendre et d'utiliser des images où **l'on ne peut identifier les enfants** ni voir leur visage.



AIDE-MÉMOIRE DU CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- ✓ Est-ce que chaque personne identifiable dans l'image, **même en arrière-plan**, a donné son consentement éclairé?
- ✓ Avez-vous expliqué **l'utilisation des images et leur contexte**?
- ✓ Est-ce que l'information a été communiquée dans la **langue maternelle** du sujet et bien comprise? Autrement, prévoyez une traduction.
- ✓ Avez-vous clairement expliqué la **possibilité de refuser** sans conséquence?